

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 24 novembre 2020

Préalable :

En raison de la crise sanitaire, et du protocole qui en découle, le Conseil d'école s'est tenu en comité restreint. Certains membres n'ont donc pas été invités, mais seront destinataires de ce compte-rendu : Mr Bellanger – DDEN, Mmes Chaudet et Glatigny parents d'élèves élues au Conseil d'école, Mme Chapeau et Mr Derenne - enseignants, Mmes Le Gall Charlotte et Planchenault ATSEM

Présents :

Mr Paillard - Maire, Mme Marquet - Adjointe au maire, responsable de la Commission Enfance-Jeunesse, Mmes Lepéculier et Chanteux - parents d'élèves élues au Conseil d'école, Mmes Rossignol, Gaudin-Adam, Vanden Torren et Diné - enseignantes

Excusée :

Mme Bleuven, Inspectrice de la circonscription de la circonscription Laval VI,

Ordre du jour :

Résultats des élections :

Inscrits : 94

Votants : 55

Nuls : 1

Exprimés : 54

Taux de participation : 57,45 % (contre 48,51% l'an passé)

Ont été élues titulaires :

Mme Chanteux Aurélie

Mme Chaudet Céline

Mme Glatigny Alexandra

Mme Lepéculier Emilie

La directrice remercie les parents qui ont bien voulu se porter volontaire pour participer à ce scrutin.

Rappel du rôle et de la composition du conseil d'école :

Merci de bien vouloir trouver le document en annexe de ce compte-rendu.

Effectifs et répartitions pédagogiques :

Les effectifs de ce début d'année sont un peu plus élevés que ce qui avait été annoncé dans la prévision d'effectif de l'an passé (78 au lieu de 74). Un nouvel élève est attendu pour janvier.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
1	7	10	10	12	8	12	11	7	78
18			22		20		18		

L'équipe pédagogique reste stable. Mme Vanden-Torren a repris à mi-temps et est supplée par Mr

Derenne (qui avait assuré une partie de son remplacement, ce qui assure une continuité pédagogique). Mme Diné poursuit l'intérim de direction, tant que Mme Vanden-Torren travaillera à temps partiel. La décharge de direction est actuellement assurée par Mme Clémence Chapeau (qui remplace Mme Doriane Morel, actuellement en congé maternité).

Les postes ATSEM ont évolué : nous bénéficions d'un peu moins d'heures. Un temps complet étant indispensable en maternelle, nous avons fait le choix de réduire le temps de présence de l'Atsem en classe de Gs-Cp (présente de 8h30 à 12h, donc quasiment plus de temps de préparation matérielle).

2 élèves de l'établissement bénéficient du soutien d'une AESH, Mme Dulce Moreira (Assistante d'Education). Elle intervient à plein temps dans notre établissement (24 h) dans la classe de CM1-CM2.

Rased : Mme Olivier (psychologue scolaire) et Mme Cherbonnel (enseignante spécialisée) interviennent ponctuellement dans l'établissement à la demande des enseignantes. Elles peuvent également être directement contactées par les familles qui le souhaitent.

Décloisonnement : chaque jour de 13h30 à 14h15, Mme Gaudin Adam prenait en charge un groupe d'élèves différent. Du fait du protocole sanitaire actuel, nous avons suspendu cette organisation.

APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les lundis, mardis ou jeudis selon les classes, de 16h30 à 17h30.

Projets pédagogiques 2020-2021 :

En parallèle du projet d'école qui est actuellement en vigueur dans l'établissement, les enseignantes définissent chaque année un axe de travail commun. Le thème retenu cette année est « A table ! ». Ce thème sera décliné dans différents domaines. Par exemple :

- TPS-PS-MS : autour des fruits (travail autour des sens) et pain (du blé au pain),
- GS-CP : autour des noix (récolte, observation, numération, utilisation d'outils techniques, recette)
- CE1-CE2 : en lien avec le Vendée Globe (comment se nourrir en mer ?)

Piscine :

Les élèves de GS/CP/CE1/CE2 se rendront à l'Aquabulle du lundi 4 janvier au lundi 15 février (6 séances). Pour rappel, le transport est pris en charge par la municipalité, et le coût des entrées par Laval Agglo.

Sorties pédagogiques : sous réserve des conditions sanitaires

- Annulation de la Classe transplantée : la classe transplantée qui devait avoir lieu du lundi 8 au jeudi 11 juin 2020 dans le Val de Loire a été reportée à cause des conditions sanitaires, puis finalement annulée. Notre décision a été confortée par l'annulation de toutes sorties pédagogiques avec nuitée par le DASEN de la Mayenne (la semaine précédant le conseil).
- Jeunesse musicale de France. Les élèves se rendront au théâtre de Laval :
 - en janvier pour les classes de Maternelle et CP pour assister à la représentation du spectacle musical « Sur la nappe ».
 - en mars pour les classes de CE et CM pour assister à la représentation du spectacle musical « Un conte du chat perché ».
 - Une demande de financement du transport sera effectuée auprès de la municipalité. Les entrées seront à la charge des familles (4€ / élève).
- Cinéma (Atmosphère 53). Les élèves se rendront au Bourgneuf la forêt en mars ou avril :
 - Les TPS/PS/MS assisteront à la projection de « La Fontaine fait son cinéma » (reprogrammation de la séance prévue le printemps dernier).

- Les GS-CP-CE assisteront à la projection de « Zarafa ».
- Les CM assisteront à la projection de « Adama ».
- Le transport est pris en charge par Laval Agglo. Le coût des entrées est à la charge des familles (3 € par enfant).

Activités pédagogiques en lien avec le projet d'école :

- Activité « initiation aux échecs » : les élèves de CM bénéficient tous les 2 ans de cette activité qui permet un lien avec le collège. Cette année, les 10 séances ont eu lieu du 17 septembre au 3 décembre.
- Activité « bibliothèque » : habituellement, les élèves de TPS-PS-MS bénéficient de l'intervention de Corinne (agent bibliothécaire) tous les 1ers vendredis du mois à l'école. Les autres classes se rendent par demi-groupe à la bibliothèque municipale 1 à 2 fois par période. Pour l'instant, cette activité est suspendue en raison des conditions sanitaires.
- Activité « danse » : 2 séances de découverte ont été proposées par le Conservatoire de Laval à toutes les classes les vendredis 13 et 27 novembre.
- Activité « Vendée Globe » : les élèves de CE participent tous les 4 ans à cette activité.
- Utilisation de l'Outil Classroom : Mme Gaudin-Adam présente cet outil qui lui permet une meilleure communication avec les parents d'élèves de sa classe, tant au niveau des informations à communiquer, que dans le partage des travaux de la classe.

Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sécurité) :

Ce document est envoyé à chaque début d'année à la mairie et à l'inspection académique de La Mayenne.

Pour rappel, 3 exercices « évacuation incendie » sont organisés chaque année, ainsi que 3 exercices d'entraînement au confinement ou à l'intrusion d'un animal ou d'un individu dans l'établissement. Nous avons déjà effectué un exercice « évacuation – incendie » au mois de septembre, ainsi qu'un exercice d'évacuation en lien avec le Plan Vigipirate (découverte d'un objet suspect à l'entrée de l'école). Ce choix s'est imposé du fait du protocole sanitaire qui ne nous permettait pas de s'entraîner à l'exercice de confinement dans de bonnes conditions.

Coopérative scolaire : bilan financier de l'année 2019-2020

La coopérative scolaire de l'école est cogérée par Madame Virginie Adam Gaudin et Guylaine Rossignol.

En septembre 2019, il y avait 573,07 € sur le compte de la coopérative scolaire. Au cours de l'année scolaire 2019-2020 il y a eu 1595,80 € de produits et 1375,03€ de charges. Les charges comprennent des charges liées aux activités éducatives, des cotisations versées à l'OCCE 53 (coopérative départementale) ainsi que diverses autres charges courantes. Les produits correspondent essentiellement à la participation des familles aux différentes sorties pédagogiques, à l'achat des photographies scolaires par les familles ainsi qu'à la tombola de Noël. Fin août 2020 il y avait 793,84 € sur le compte de la coopérative scolaire soit un résultat positif de 220,77 €.

Questions diverses :

- équipements fournis par la Mairie :
 - différents petits travaux ont été réalisés suite à nos demandes : chasses-d'eau, distributeurs de papier essuie-mains, de savon dans la classe de maternelle ... Une petite estrade est en cours de réalisation pour permettre aux élèves de CE d'accéder plus facilement à l'urinoir qui est trop haut.
 - l'école bénéficie depuis la mi-septembre d'un photocopieur couleur qui évite les aller-retour à la mairie.
 - Les deux vieux ordinateurs de la classe de GS-CP ont été remplacés par des ordinateurs-

portables + mise en place d'un routeur pour faciliter l'accès à Internet et améliorer la qualité du réseau téléphonique dans cette classe.

- Mise en place d'un suivi de l'équipement informatique par Mr Boiroux.
- Nouvelles demandes :
 - en cours : la VMC de la classe Maternelle nécessite une réparation. La Municipalité précise qu'un diagnostic a été établie et qu'une intervention est prévue.
 - Mise en place d'un routeur dans le préfabriqué pour améliorer l'Internet dans ce bâtiment. La Municipalité en prend note.
 - un tabouret sur roulette pour la classe de Gs-Cp (le même que ceux qui avaient été acheté pour la classe de TPS-PS-MS (coût : 151€20 TTC + 16€ livraison /Manutan). La Municipalité demande que la référence du tabouret lui soit transmise.
- Cantine :
 - Les parents d'élèves demandent où en est la réflexion de la municipalité concernant un éventuel changement de prestataire.
 - Réponse de la Municipalité : en coordination avec la municipalité de Beaulieu-sur-Oudon, des contacts ont été pris avec la cuisine centrale de Cossé, qui pourrait assurer cette prestation. Une visite de ce prestataire au restaurant scolaire est programmée. Cela impliquerait quelques changements : une liaison chaude des repas (au lieu d'une liaison froide actuellement, qui nécessite de réchauffer les plats), une évolution des tarifs.
 - Les parents d'élèves demandent une précision concernant les menus : ils ne sont pas toujours conformes à l'affichage, et il n'y a jamais de fromage contrairement à ce qui est indiqué. La municipalité précise que les menus sont fournis par le prestataire, mais qu'effectivement, l'option « fromage » n'a jamais été retenue.
 - La municipalité précise qu'un règlement intérieur a été produit et sera transmis aux écoles pour une distribution aux familles.
- Évaluations :
 - Nationalement, il a été annoncé l'utilisation d'"outils de positionnement" auprès des élèves pour donner des repères en début d'année, notamment pour faire le point sur le niveau des élèves suite au confinement. Certaines familles souhaitent savoir si ces "évaluations" montrent des difficultés particulières, et si des rencontres avec les parents sont prévues à ce sujet.
 - Les enseignantes rappellent que seules les évaluations des CP et des CE1 sont des évaluations nationales obligatoires. Pour les autres niveaux, les enseignants ont pu utiliser des exercices utilisés habituellement en classe et des outils proposés par l'Éducation Nationale pour s'assurer du niveau des élèves (présentés en partie en réunion de rentrée scolaire), et pour donner des repères et des axes de travail pour le premier trimestre notamment. Certaines difficultés ont été repérées notamment celles liées à la perte d'autonomie (besoin d'être rassuré, d'avoir le regard de l'adulte en permanence) mais il est difficile de savoir ce qui relève de difficultés liées au confinement, liées à la classe en demi-groupe en mai-juin ou de difficultés rencontrées par un groupe spécifique.
 - Les enseignantes rappellent également que l'enseignement au sein de la classe ne se déroule toujours pas dans des conditions "normales" du fait du protocole sanitaire (masque, tables distancées...), et que le lavage ou la désinfection des mains à chaque entrée/sortie de la classe peut représenter jusqu'à 30 minutes cumulées sur une journée.
 - Rencontre avec les parents :
 - tous les parents de CP ont rencontré l'enseignante pour faire le point sur les évaluations nationales passées en septembre,
 - les enseignantes ont également rencontré d'autres familles depuis le début de l'année et

encouragent les parents qui le souhaitent à prendre contact avec elles pour les rencontrer.

- Mme Rossignol et Mme Vanden Torren s'interrogent actuellement sur la possibilité de proposer plusieurs rendez-vous à suivre, après la classe, à l'ensemble des parents comme les années précédentes, tout en respectant le protocole sanitaire. Elles tiendront les familles informées rapidement.

Fin de la réunion 22h10.